

COMMUNE DE CHAMPLOST

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 30 JUIN 2016

Présents : QUÉRET Jean-Louis (Maire), SEILLIÉBERT Christophe, GENREAU François, (Adjoints), ARMONGON Maryline, BERCIER Sophie, BOCAT MONNET Christiane, CHICON Pierre, LORIN Gwénaél, PERQUY Alain, PRÉVOST Yvette, QUARTIER David.

Absents excusés sans pouvoirs:

COMPERAT Jean-Raymond
MILLARD Julien

Absent excusé avec pouvoir :

COMBAL Patrice a donné pouvoir à SEILLIÉBERT Christophe.

Secrétaire de séance : BOCAT MONNET Christiane

Les conseillers n'ayant aucune observation à apporter au dernier compte rendu, ils signent le registre des délibérations.

Avant de commencer, Monsieur le Maire demande à ce que soit ajouté à l'ordre du jour le point suivant :

- Retrait des communes d'Arces-Dilo et Bussy en Othe du Syndicat Mixte de la région de Brienon sur Armançon.

Le Conseil vote à l'unanimité POUR.

ORDRE DU JOUR

2016/033 : Retrait des communes de Arces-Dilo et Bussy en Othe du Syndicat Mixte de la région de Brienon sur Armançon :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que ces 2 communes sont toujours adhérentes du Syndicat Mixte de la Région de Brienon malgré, que depuis plusieurs années, elles souhaitent le quitter, désirant rejoindre les structures correspondantes de leurs intercommunalités respectives. Pour cela, elles redemandent leur retrait du Syndicat Mixte de la région de Brienon/Armançon

Le conseil vote à l'unanimité POUR.

2016/034 : Acquisition de la parcelle ZD 34 :

Monsieur le Maire explique que la station de relevage de Vachy a été installée sur la parcelle ZD 34 appartement respectivement à Madame FIHLOL-FLORIOT Patricia et Monsieur FLORIOT Bernard, ces derniers l'ont cédée à la Commune de Champlost en contrepartie de la fourniture et la pose gratuites de 2 tampons de raccordement à l'assainissement collectif. Par contre, cette décision qui avait été discutée au conseil n'avait pas été actée et il nous appartient aujourd'hui de le faire par délibération afin de finaliser les actes notariaux.

Le conseil vote à l'unanimité POUR.

2016/035 : Compteurs communicants LINKY :

Monsieur le Maire informe que dans un proche avenir EDF imposera à chaque abonné le changement de tous les anciens compteurs par l'installation de nouveaux compteurs communicants LINKY. M. le Maire possède des documents qui apportent un vaste échange entre les conseillers.

Un collectif demande à ce que les communes s'opposent à cette installation forcée.

Les affirmations apportées par ce collectif étant, dans l'ensemble contestées par EDF, il en ressort une impossibilité dans la limite de nos compétences pour prendre une position ferme et définitive.

Cette question sera donc revue ultérieurement avec si possible, des éléments nouveaux et plus crédibles.

2016/036 : Décision modificative sur le budget de la commune :

M. le Maire informe que la trésorerie fait part du changement d'affectation budgétaire de dépenses d'investissement « Réseaux d'électrification » d'un montant de 2 780 € (correspondant aux changements des horloges d'éclairage public dans les armoires électriques). Il convient d'inscrire maintenant cette somme au compte 2041512 et non plus au compte 21534.

Le conseil vote à l'unanimité POUR.

QUESTIONS DIVERSES

Fête du 14 juillet

Christophe SEILLIÉBERT rappelle les derniers points d'organisation de la préparation de cette manifestation (tonte du jardin du presbytère par les agents communaux, montage du barnum prêté par les Amis de la Paroisse, installation et mise en place du feu d'artifice ainsi que des divers matériels et fournitures).

Le rendez-vous est donné « place de l'église » à 21h 30 pour le départ de la retraite aux flambeaux avant de rejoindre l'étang rue du moulin pour le tirage du feu d'artifice, un bal champêtre suivra dans le jardin du presbytère.

Qualité de l'eau : quelques cas de turbidité (analyses correctes)

M. le Maire fait part qu'une suspicion de pollution suite à un trouble de l'eau potable à Vachy et Prunelles nous a contraint, en attendant des analyses plus complètes, de restreindre la consommation uniquement dans ces deux hameaux (ceux-ci étant alimentés par la même conduite). Cette restriction fut levée aussitôt le résultat des analyses revenue concluant de l'Agence Régionale de Santé.

Enquête publique pour l'assainissement de Mercy

Monsieur le maire informe que la révision du zonage d'assainissement de la commune Mercy en vue de l'installation de l'assainissement collectif avec raccordement à la station d'épuration de la commune de Bellechaume sera soumise à une enquête publique du 15 juillet au 18 août 2016.

Branchements en partie privative sur Vachy/Prunelles

A l'issue de l'appel d'offre, 9 entreprises se sont mises sur les rangs, l'ouverture des plis a eu lieu en mairie le 24 juin 2016, ces dossiers sont en cours d'étude par le bureau d'étude ARTELIA de Dijon afin de voir si le cahier des charges est bien respecté par l'ensemble de ces sociétés.

Participation citoyenne avec la gendarmerie (sur la base de volontariat, pas de délation)

Le Major de la brigade de Saint-Florentin a demandé à M. Le Maire si la commune de Champlost souhaitait entrer dans une démarche de « participation citoyenne ». Les personnes de la commune intéressées peuvent se renseigner et s'inscrire auprès de la gendarmerie de Saint Florentin. Il est à noter que cette action n'est en aucun cas de la délation et ne concerne que des faits anormaux visibles et ayant besoin d'être signalés à la gendarmerie dans la vision d'une action citoyenne pour le bien de toutes et de tous. Une réunion publique pourra avoir lieu.

Inauguration de la Poste/bibliothèque

Monsieur le maire et Christophe SEILLIÉBERT remercient vivement les personnes volontaires qui ont participé au déménagement et à l'installation, ainsi qu'aux entreprises ADELEC et VB Habitat qui ont mené à bien les travaux afin d'être prêt pour l'inauguration qui a eu lieu le lundi 27 juin en présence d'élus du département et en particulier le Président du Conseil départemental, les Conseillers départementaux et les Présidents des deux communautés de communes du florentinois et de Seignelay-Brienon.

Ouverture d'une halte-garderie à la rentrée :

A l'issue d'une consultation des familles des enfants scolarisés à Champlost, 16 enfants seraient susceptibles d'être inscrits à la rentrée prochaine 2016/2017.

Les imprimés d'inscription seront remis aux familles avant les vacances scolaires.

Les plages horaires seront le matin de 7h30 à 8h30 et l'après-midi de 16h15 à 18h30 au tarif horaire de 1.30 €.

Démission de Valérie GOUDON

En fonction de ses nouvelles contraintes professionnelles, Mme Valérie GOUDON-LECAMUS a envoyé sa démission à M. le Maire autant pour son poste de 3^{ème} Adjointe que pour celui de conseillère municipale. Comme il se doit, la démission a également été envoyée à M. le Préfet pour accord. Une réunion de conseil aura lieu prochainement pour son remplacement.

Nettoyage du Ru de Bailly et du Ru de Presle.

M. le Maire regrette que malgré un certain nombre de réunions avec les autorités compétentes, certains riverains du ru de Bailly s'évertuent encore à ne pas entretenir ledit ru et rappelle qu'un arrêté avait été pris rappelant qu'en cas de mauvais entretien la police de l'eau serait saisie afin de prendre les sanctions nécessaires.

La séance est levée à 22 h 15.

Vu par nous, Jean-Louis QUÉRET, Maire de la commune de CHAMPLOST, pour être affiché le 07 juillet 2016, à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 avril 1884.

Le Maire,
Jean-Louis QUÉRET



